



CONDITIONS DE VENTE

CONDITIONS GENERALES (APPLICABLES A TOUS LES CONTRATS) :

- ❖ Le contrat est nominatif, et la réservation ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception du versement de l'acompte et des frais de réservation. Une confirmation vous sera adressée.
- ❖ Les heures d'arrivée et de départ mentionnées sur le contrat devront être respectées.
- ❖ Le solde du séjour est payable un mois avant la date d'arrivée POUR LES LOCATIONS, le jour de la date d'arrivée POUR LES EMPLACEMENTS.
- ❖ Les frais de réservation et d'assurance ne sont en aucun cas remboursables.
- ❖ Si vous avez souscrit l'assurance annulation, en cas d'évènement grave prévu dans ses clauses (par exemple: maladie, accident, décès, licenciement), elle vous remboursera le montant déjà versé (à l'exclusion des frais de réservation et assurance).
- ❖ En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous resterez devoir, en plus des frais de réservation et assurance :
 - Un montant égal à 25% du montant du séjour, si vous annulez plus de trente jours avant la date d'arrivée prévue.
 - Un montant égal à la totalité du séjour, si vous annulez moins de trente jours avant la date d'arrivée prévue ou si vous ne vous présentez pas.
- ❖ En l'absence de message écrit du locataire, précisant qu'il a dû différer son arrivée, l'emplacement ou la location devient disponible 48 heures après la date d'arrivée prévue.
- ❖ Aucune réduction ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Si la cause du départ anticipé est prévue par le contrat d'assurance, celle-ci vous remboursera les jours non utilisés.
- ❖ Le règlement intérieur du camping devra être respecté.

CONDITIONS PARTICULIÈRES LOCATION CHALET OU MOBIL-HOME (CAUTION) :

- ❖ Le nombre maximum de personnes par location ne sera pas dépassé.
- ❖ Une caution de 150 € vous sera demandée le jour de votre arrivée - en l'absence de dégâts, elle vous sera restituée lors de votre départ.